



# DETTWILLED ROSENWILLED



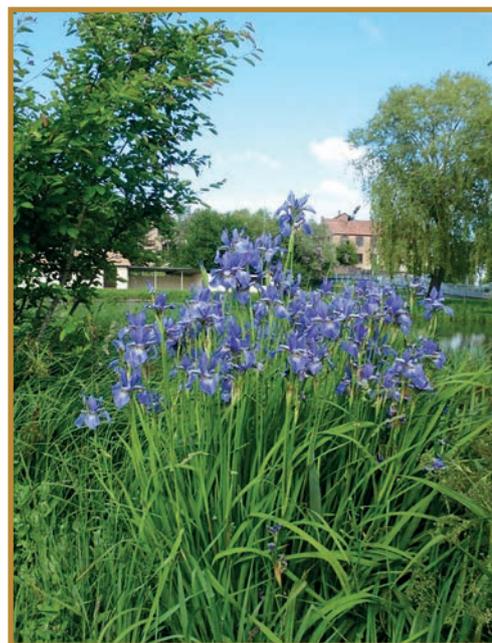
Bulletin Municipal *FETE* Juin 2021



# SOMMAIRE



Vie communale .....	p 4
Environnement .....	p 114
Solidarité .....	p 14
Histoire .....	p 154
Patrimoine .....	p 16
Evénements .....	p 17
À vos Agendas .....	p 19
Info. pratiques .....	p 20



Bulletin Communal trimestriel : Juin 2021  
Date de publication : 18/06/2021

Directeur de la publication :  
M. Claude ZIMMERMANN, Maire

Publication : Commission Communication  
Mise en page R. DIEBOLT

Editeur : Imprimerie Veit - Bouxwiller  
Impression sur papier recyclé 

Photo Couverture : «Les Iris» (anonyme)

Malgré tous les soins apportés à la réalisation de ce bulletin, des erreurs ne peuvent être exclues.

Permanence  
des Adjointe le  
**SAMEDI MATIN**  
de 10h à 12h  
sur rendez-vous.





«Le Cygne» photo prise par David VERCELLI



## ÉDITO

*Le printemps s'achève, l'été et ses longues journées chaudes arrivent ...*

*Vous l'avez sans doute remarqué, le bulletin municipal a fait peau neuve. Une nouvelle charte graphique ainsi que son impression, dorénavant sous-traitée chez un imprimeur, permettent d'obtenir une réduction des coûts de fabrication et un rendu visuel plus attrayant.*

*Ces derniers mois ont été assez moroses tant au niveau météorologique qu'au niveau des restrictions liées à la pandémie.*

*Cette période inédite, perturbante pour les plaisirs les plus simples de la vie, bouleversante pour nos activités économiques mais aussi associatives, familiales et quotidiennes, semble s'assouplir présageant donc le retour de moments de convivialité lors des différents événements prévus les prochaines semaines, tout en restant prudent.*

*Afin de soutenir nos restaurateurs et nos associations, le conseil municipal a adopté à l'unanimité l'occupation à titre gracieux des terrasses, des infrastructures à ceux qui en ont fait la demande.*

*Le printemps est synonyme de validation des comptes administratifs, du vote du budget communal pour l'année à venir. Un exercice difficile en raison de la suppression de la taxe d'habitation, des dotations de l'état qui fondent et des charges exceptionnelles dues à la crise sanitaire (masques, gel, renforcement des opérations de nettoyage des locaux communaux).*

*Notre objectif est de poursuivre le développement et l'aménagement de notre commune en maintenant une situation financière équilibrée et saine.*

*Côté nature ... ? Les nappes phréatiques en grande souffrance depuis deux ans ont pu bénéficier d'un apport hydrique satisfaisant. Mais il est important de rappeler que l'eau est une ressource précieuse et indispensable ; restons vigilants quant à sa consommation et à son utilisation. De plus, le projet de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau ne feront que tendre dans ce sens.*

*Enfin, l'augmentation des déchets sauvages, des déjections canines, des comportements inappropriés et irrespectueux, des conduites dangereuses sont en forte recrudescence ces derniers temps.*

*Si nous voulons améliorer NOTRE quotidien et le rendre meilleur il est de NOTRE devoir d'adopter des comportements plus citoyens et plus responsables.*

*L'ensemble des Conseillers Municipaux vous souhaite à tous un bel été. Que celui-ci rime avec convivialité et partage !*

*Hälte eijch guet !\**

Le Maire  
Claude Zimmermann

\*Prenez soin de vous !



## SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

### Séance du Conseil Municipal du 7 avril 2021 Compte administratif 2020

Le compte administratif 2020 suivant a été approuvé par le Conseil Municipal.

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	1 550 417,98€	Dépenses	743 330,07€
Recettes	1 650 701,86€	Recettes	1 121 489,83€
<b>Résultat de fonctionnement de l'exercice</b>	<b>+100 283,88€</b>	<b>Résultat d'investissement de l'exercice</b>	<b>+378 159,76€</b>
Excédent antérieur reporté 2019	2 300 526 52€	Déficit antérieur reporté 2019	-563 479,68€
<b>Résultat de fonctionnement de clôture</b>	<b>1 554 430,72€</b>	<b>Résultat d'investissement de clôture</b>	<b>-185 319,92€</b>

<b>Résultat global de l'exercice 2020 :</b>	<b>1 369 110,80</b>	<b>€</b>
---	---------------------	----------

#### • Acquisition d'une borne « Serment de Koufra »

Après délibération le Conseil Municipal décide d'acquérir une borne commémorative « **Serment de Koufra** », afin de rendre hommage aux combattants de la 2ème DB qui se sont rendus de la Normandie en Alsace en passant par Dettwiller.

#### • Gratuité des terrasses des restaurateurs

Le Conseil Municipal autorise la gratuité de la redevance d'occupation du domaine public au titre des années 2020-2021 pour les restaurateurs

#### • Gratuité de la location des terrains d'associations

Pour l'année 2020, le Conseil Municipal autorise la gratuité de la location des terrains pour les associations : Zorn Ried, Club des Jeunes, Association des producteurs de fruits, Sporting Club.

#### • Convention avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement

Afin de s'assurer de la faisabilité de futurs projets le Conseil Municipal autorise M. le Maire ou son représentant à signer une convention avec le CAUE.

#### • Dérogations dans les écoles pour la semaine des 4 jours

Le Conseil Municipal a émis un avis favorable au renouvellement de la dérogation pour la semaine à 4 jours.

#### • Charte éditoriale du bulletin municipal

Pour permettre d'encadrer l'édition des futurs bulletins une charte éditoriale a été adoptée par l'ensemble du Conseil Municipal.

### Séance du Conseil Municipal du 7 avril 2021

#### • Création d'une chambre funéraire

Le Conseil Municipal autorise l'Entreprise ROHFRIETSCH à créer une chambre funéraire.

### Séance du Conseil Municipal du 28 avril 2021

#### • Retrait de délégations de fonctions

Le Maire informe que M. Steve WOLFFER a demandé le retrait de ses fonctions au poste de conseiller délégué pour des raisons professionnelles.  
Le Conseil Municipal fixe à un le nombre de Conseiller délégué.

.....  
Le procès-verbal intégral de la réunion du Conseil Municipal est consultable sur le site de la Commune :

[www.dettwiller.fr](http://www.dettwiller.fr)

# FINANCES COMMUNALES

## Suppression de la taxe d'habitation et réforme de la taxe foncière

Les communes ne perçoivent plus de Taxe d'habitation (TH) et bénéficient du transfert du taux de foncier bâti (TFB) du Département.

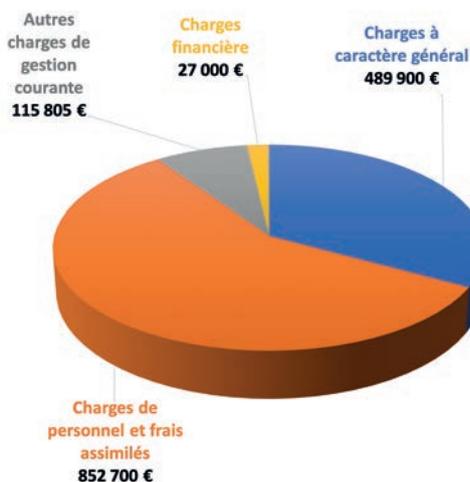
Ainsi, le nouveau taux de TFB communal sera égal à la somme du taux départemental 2020 et du taux communal 2020.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2021 et donc de les maintenir comme suit :

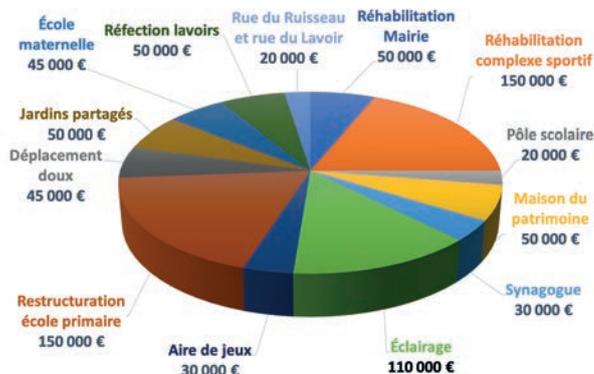
TAXE FONCIÈRE	TAUX 2021
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	<b>25,21%</b>
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFBN)	<b>47,45%</b>

### BUDGET PRIMITIF – ANNEE 2021

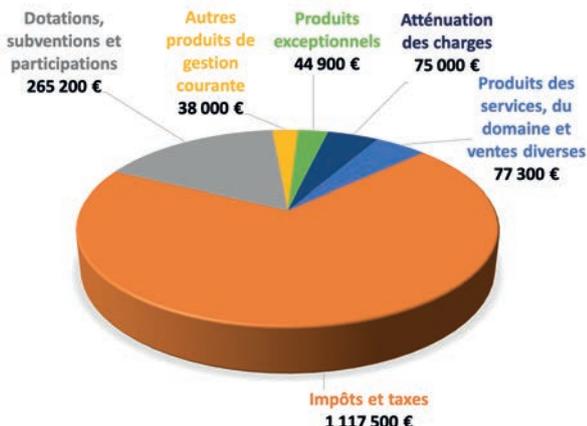
BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 - LES DÉPENSES



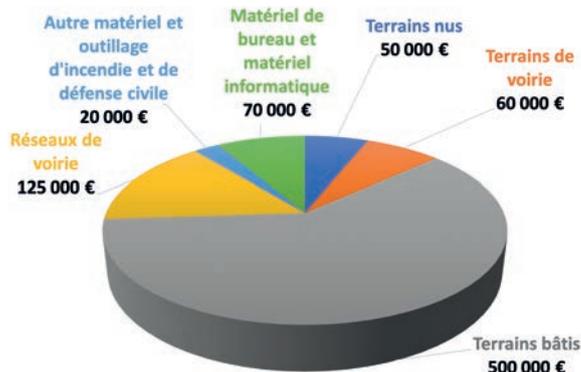
BUDGET D'INVESTISSEMENT 2021 - LES DÉPENSES



BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2021 - LES RECETTES



IMMOBILISATIONS CORPORELLES 2021 - LES DÉPENSES





## STOP AUX INCIVILITÉS !!!

Arrêté du 03 Avril 1990 et arrêté 50/2009



*Si le respect est un droit, il est aussi un devoir.*

*Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme. La Mairie aura beau prendre des mesures pour faire appliquer les règles, elle aura toujours besoin de votre soutien pour donner du sens et appuyer son action !*

Pour RAPPEL :

### Véhicules :

Que l'on circule à 2 ou 4 roues, la vitesse est limitée à **50 km/h en zone urbaine et à 30 km/h en zone 30** (zone de rencontre avec un régime de priorité à droite et une sécurité accrue pour piétons et cyclistes).

En agglomération, tout véhicule à l'arrêt ou en **stationnement doit être placé par rapport au sens de la circulation (Art R417-1)**.

Concernant les voitures ventouses, la loi stipule que sur les parkings publics il est **interdit de laisser un véhicule stationner au même endroit plus de 7 jours consécutifs**.

L'usage d'un véhicule à moteur thermique (moto, quad, scooter...) ne doit pas être une cause de gêne pour votre voisinage.

### Bruits et nuisances :

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores (musique, cris, aboiements, miaulements, travaux...). Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit.

L'usage des outils et engins à moteur est autorisé uniquement du lundi au samedi de 7h à 20h donc INTERDIT les dimanches et jours fériés.

### Animaux :

En toutes circonstances, le propriétaire est responsable de son animal. Les propriétaires de chiens sont tenus de **ramasser les déjections** de leur animal. Des **sacs canins sont mis à leur disposition**. La **laisse est obligatoire** pour tous les chiens. Éloignés de plus de 100 m de son propriétaire, l'animal est considéré comme en divagation.

### Entretien et caniveau :

**L'entretien des trottoirs et abords** (désherbage écologique et balayage) devant **chez-soi fait partie des obligations à respecter** en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement.

De plus, avec la période estivale et pluies orageuses qui s'annoncent, pensez à garder vos caniveaux et avaloirs propres afin de faciliter l'écoulement des eaux.

### Poubelles :

Sortir vos poubelles au bon moment permet de préserver notre cadre de vie. Il convient donc de les sortir la veille au soir et les rentrer le plus tôt possible après la collecte. Les déchets ménagers n'ont pas leur place dans les poubelles communales ou autres lieux publics.

### Feux de jardin :

Le brûlage des déchets verts ou des déchets de chantier est **interdit toute l'année !** Il constitue une grave atteinte à l'environnement et à la santé.

### Entretien des plantations :

Les riverains sont dans l'**obligation de procéder régulièrement à la taille des haies ou autres arbres surplombant ou débordant sur le domaine public**.

Après toute opération de taille de haies ou autres en bordure de voie publique, les riverains ont l'**obligation de ramasser les déchets et de les évacuer** à la déchetterie. À **défaut d'exécution, cette opération sera effectuée par la commune aux frais du propriétaire et après mise en demeure**.



## HOMMAGE à Emmanuel WITTER



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre animateur scientifique (RAJ) **Emmanuel Witter**.

Ses expériences et ses réalisations lors du club science ou lors de ses interventions au sein des écoles resteront gravées dans la mémoire de beaucoup de jeunes et moins jeunes.

Un homme passionné et passionnant au grand cœur .



# Merci Manu



*Manu a toujours été drôle et inventif, j'attendais le club science le vendredi soir avec impatience. Pendant le voyage à Paris, il nous expliquait comment le TGV fonctionne et il nous a fait la visite guidée de la Cité des Sciences.*

Jonas



*J'ai vraiment appris de nombreuses choses avec Manu, ça a développé mon intérêt pour les sciences grâce notamment à son originalité et son humour.*

*C'est certainement un peu grâce à lui si je suis une formation scientifique et technologique actuellement. Je suis content d'avoir participé au club science et à l'Expo Science, ça a été de très bons moments !*

Simon





## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

• 02/04/2021

**Émile, Hubert, André**

fils de GUTH Guillaume et CHARLIER Sophie

• 05/04/2021

**Elio**

fils de KLEIN Henri et VOGEL Priscillia

• 06/04/2021

**Louis, Gabriel**

fils de LAMOUR Morgan et ACKER Déborah

• 30/04/2021

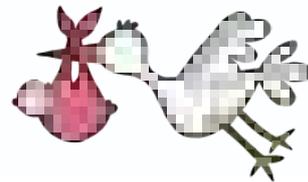
**Romain**

fils de FRANK Jérémy et WEBER Carole

• 21/05/2021

**Basile, Vadim**

fils de SURGET Antoine et CHYLAK Natassia



• 12/05/2021

GOUILLON Alys et DOLLE Loïc

• 26/05/2021

GRANN Marion et PAULEN Maxime

### ILS NOUS ONT QUITTÉS

• 11/03/2021

Mme GEBUS Marie Louise, née ULRICH

• 09/04/2021

M. WITTER Emmanuel, Marc

• 13/04/2021

M. KARCHER Alfred

• 25/04/2021

M. CLASS Edouard, Émile

• 27/04/2021

Mme HOLLNER Carine, Raymonde, née MULLER

• 04/05/2021

M. DIEBOLT Rémy, Michel, Lucien

• 14/05/2021

Mme. GUTFREUND Marguerite, née DAAB

• 25/05/2021

M. GHYLLEBERT Michel

• 04/06/2021

M. VOGT Marcel, Robert

• 06/06/2021

M. SPENGLER André

• 08/06/2021

M. GURLER Jean-Paul

Erratum (suite à une erreur dans le BM Mars, avec nos excuses)

• 28/02/2021 HENSELMANN Auguste, Frédéric



## JOYEUX ANNIVERSAIRE !!

### en Juin

- 05/06/1927 - 94 ans  
Mme JUCHS Marie-Thérèse, née KEIM
- 09/06/1921 - 100 ans  
Mme CLAUS Marthe, née BERNHARDT
- 11/06/1928 - 93 ans  
Mme MEYER Marie-Thérèse
- 11/06/1928 - 93 ans  
M. SIMON Charles
- 15/06/1935 - 86 ans  
Mme WOELFFEL Lucie Antoinette, née MUCKENSTURM
- 17/06/1934 - 87 ans  
M. HEINRICH Jean
- 21/06/1929 - 92 ans  
Mme TRUMPF Suzanne, née RETTIG
- 24/06/1932 - 89 ans  
M. KINDERSTUTH Jean Pierre Albert
- 25/06/1936 - 85 ans  
Mme WANTZ Colette, née BOULOIS

### en Juillet

- 03/07/1933 - 88 ans  
Mme Gurtler Marthe, née Faessel
- 04/07/1929 - 92 ans  
Mme Kurtz Erna Marie, née Schmitt
- 11/07/1926 - 95 ans  
Mme Roll Jacqueline Marie Thérèse, née Haffner
- 16/07/1927 - 94 ans  
Mme Philipps Alice, née Stroh
- 21/07/1936 - 85 ans  
Mme Benoit Yvette Alphonsine
- 22/07/1935 - 86 ans  
M. Lardinais Jean
- 23/07/1927 - 94 ans  
Mme Kleitz Berthe, née Mahler
- 24/07/1930 - 91 ans  
Mme Broquet Marie-Thérèse
- 25/07/1926 - 95 ans  
Mme Huber Lili, née Dreger
- 27/07/1926 - 95 ans  
Mme Brunet Marthe, née Gantzner
- 31/07/1933 - 88 ans  
M. Matter Jean-Jacques



# Vie communale

## en Août

• 02/08/1935 - 86 ans  
Mme Neumann Agnès, née Gries

• 04/08/1930 - 91 ans  
Mme Lamps Maryse

• 04/08/1934 - 87 ans  
Mme Remmer Germaine, née Bruneteau

• 15/08/1933 - 88 ans  
Mme Kolb Hortense, née Kormann

• 21/08/1933 - 88 ans  
Mme Capozza Irma, née Imbs

• 24/08/1935 - 86 ans  
Mme Feidt Fernande, née Berry

## GRANDS ANNIVERSAIRES !

### Mme Marthe Claus Doyenne de notre village !

C'est avec joie et émotion que Mme Claus a fêté ses **100 ans le 9 juin dernier.**

Mme Claus était l'épouse de M. Claus Charles enseignant à Dettwiller pendant de longues années (de 1952 à 1979)

Cette journée nous a rappelé l'importance de nos racines familiales.

Mme Claus est entourée quotidiennement de ses enfants.

Le Maire et Danièle Meyer lui ont remis un bel arrangement floral lors de cette grande occasion.



Mmes Jacqueline Lauer et Angèle Schmitt ont eu la joie de fêter respectivement leurs **90 et 95 ans** entourées de leurs proches.

Le Maire Claude Zimmermann et Danièle Meyer leur ont offert un panier garni au nom de la commune et du CCAS.

**Nous leur souhaitons encore de belles années auprès de leurs proches.**



Angèle Schmitt



Jacqueline Lauer



## LE SENTIER DU RIED DE LA ZORN



Le village de Dettwiller-Rosenwiller est doté d'une étendue naturelle autrefois commune dans toute l'Alsace : **un paysage de Ried.**

Le Ried désigne la végétation caractéristique des zones de débordement des rivières.

### ***La protection des zones humides est un enjeu mondial.***

La régularisation apportée par ces zones tampons garantit à la fois la fertilité des terres, mais aussi la qualité de l'eau. En effet, ces zones de crues naturelles sont aussi un filtre naturel et on sait que l'accès à une eau de qualité est la première condition d'une vie saine pour tous.

C'est près de Rosenwiller que les plus belles zones de prés humides sont observées.

Afin de vous faire découvrir les merveilles et les secrets de notre Ried, la commune va créer un sentier pédagogique : **le sentier du Ried.**

L'itinéraire cheminera à travers ce Ried pour vous faire découvrir une mosaïque de milieux tels les prairies, roselières, bosquets, haies, les mares, ainsi que d'autres curiosités locales.

Plusieurs panneaux implantés le long du sentier expliqueront de manière ludique aux promeneurs, petits et grands, la diversité faunistique et floristique de ce Ried, le fonctionnement d'une frayère, les attraits du saule têtard, la description d'un méandre de la Zorn, la richesse des mares et l'intérêt de préserver les haies.

*Christian Rohbach*



*Courlis emblème du Ried*



## NETTOYAGE DE PRINTEMPS



- Plus d'une trentaine de bénévoles de tout âge se sont retrouvés le samedi 20 mars pour le nettoyage de printemps.
- Munies de gants et de sacs poubelle toutes les équipes ont ainsi sillonné les rues, les chemins et les fossés en faisant la chasse à tous ces débris qui souillent notre bourg et ses abords.
- Comme les années précédentes et de manière récurrente ont été découverts des déchets de toutes sortes : ferrailles, bouteilles, canettes, sacs poubelle, pneus, sans oublier les nombreux masques.
- Toutes ces trouvailles ont rempli deux remorques.



Cette action citoyenne a démontré une fois de plus que malgré la sensibilisation pour la sauvegarde de notre planète, beaucoup trop d'incivilités sont encore commises à travers les déchets abandonnés dans la nature.



## Les refuges LPO fêtent leurs 100 ans !



C'est l'année du centenaire des refuges LPO soit 5 000 Refuges LPO pour 45 000 ha d'espace préservé. Un Refuge LPO est un terrain public ou privé sur lequel le propriétaire s'engage à protéger la nature de proximité. Qu'on soit **un particulier** avec un jardin ou un balcon, ou **une collectivité ou une entreprise** et que vous souhaitez contribuer à votre échelle à **lutter contre le déclin de la biodiversité**, vous pouvez créer un Refuge LPO !

### Votre engagement :

- Créer les conditions propices à la vie du sol, de la faune et de la flore sauvages ;
  - Préserver son Refuge de toutes les pollutions ;
  - Réduire son impact sur l'environnement.
- Il n'y a pas de superficie minimale pour créer un Refuge LPO. Un jardinet de quelques mètres carrés, une cour, une terrasse, un balcon peuvent suffire. En tant que particulier, après avoir réglé votre adhésion, vous recevrez le coffret « **Accueil** » contenant : panneau, nichoir et livrets explicatifs.

Pour tous renseignements complémentaires et inscription :

Téléphone : 05 46 82 12 31

Mail : [refuges@lpo.fr](mailto:refuges@lpo.fr)

Site internet : <https://refuges.lpo.fr>



## Les recycleries en déchèterie La solidarité à portée de main

Le Smictom de la région de Saverne a mis en place deux recycleries en partenariat avec Emmaüs, la première à la déchèterie d'Ingwiller en 2018, puis face à son succès, il a été décidé de créer une seconde recyclerie à la déchèterie de Marmoutier en 2019. Ces recycleries sont des conteneurs dans lesquels tous les habitants peuvent déposer des objets réutilisables et réparables. Emmaüs se charge de collecter ces objets et de leur donner une seconde vie.



L'objectif est donc de **favoriser de nouvelles interactions entre celui qui produit des déchets et celui qui pourrait les réutiliser, créant ainsi un cercle vertueux**. Il s'agit également d'aller ensemble vers de nouvelles façons de produire et de consommer, plus économes et limitant les gaspillages.

Ces conteneurs ont permis de récupérer près de 70 tonnes d'objets en 3 ans. Au-delà de la contribution essentielle à la réduction des déchets et sources de pollution pour notre environnement, Emmaüs c'est aussi un engagement humain et solidaire.

### L'accueil inconditionnel

Une communauté Emmaüs, c'est avant tout **un lieu d'accueil, de vie, d'activité et de solidarité** qui fonctionne uniquement grâce à l'activité de récupération, de valorisation et de vente, des compagnons, bénévoles et employés. Mais également grâce à vous : donateurs. Le don est le fondement même du fonctionnement.

L'abbé Pierre, fondateur d'Emmaüs disait :

“ Tu es nécessaire, viens m'aider, viens m'aider à aider ”

Vos dons mais aussi vos achats permettent d'héberger, de nourrir les compagnons et de réaliser avec eux de nombreuses actions de solidarité.

“ La volonté de la reconstruction par l'activité solidaire ”

Tous les ans, Emmaüs Haguenau-Saverne accueille **plus d'une quarantaine de compagnons et compagnes**. Ils sont accueillis parce qu'ils étaient « demandeur d'aide et de soutien » et deviennent, dès leur entrée, les **acteurs de leur propre réinsertion**, par leur activité au sein de la communauté.

### L'activité : économique, sociale et solidaire

Un immense travail préparatoire est réalisé par les bénévoles et compagnons pour permettre une économie circulaire et le réemploi. **Plus de 400 000 objets sont préparés, réparés et vendus chaque année grâce à Emmaüs Haguenau-Saverne.**

«Dans les métiers de la récupération où l'Économie Sociale et Solidaire capte la majorité des flux et maîtrise la chaîne de bout en bout, de la récupération du don jusqu'au traitement des déchets ultimes, notre posture est claire. Nous nous positionnons résolument dans cette chaîne. Nous prélevons à la source ce que nous sommes à même de traiter et reversons le reste dans la filière qui, en recommençant la même opération avec des moyens adaptés, continue à chaque niveau de créer de l'emploi et de la valeur.»

Emmaüs Haguenau-Saverne.

Au-delà de son rôle de pionnier en matière d'écologie et d'économie circulaire, Emmaüs est un véritable projet communautaire de vie, d'activité collectif et de solidarité locale, nationale et internationale.





## PLAN CANICULE, vous pouvez dès à présent vous inscrire !

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Santé publique  
France

**ATTENTION CANICULE**

**Buvez de l'eau et restez au frais**

Évitez l'alcool

Mangez en quantité suffisante

Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit

Mouillez-vous le corps

Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

**+** Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19

Lavez-vous les mains régulièrement

Portez un masque

Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
solidarites-sante.gouv.fr • meteo.fr • #canicule

Comme chaque année, la commune et le CCAS vous invitent à vous inscrire sur le registre mis en place dans le cadre du plan canicule pour les personnes habitant la ville de Dettwiller-Rosenwiller qui remplissent les critères suivants :

- les personnes âgées de plus de 65 ans
- ou de plus de 60 ans et inaptes au travail
- ainsi que les personnes en situation de handicap, quelque soit leur âge

**Le plan canicule est actif  
du 1<sup>er</sup> juin au 31 août  
de chaque année,**

**mais il est cependant possible de s'inscrire ou d'inscrire un proche à tout moment de l'année.**

Cette inscription, strictement confidentielle, permet, à titre préventif, de recenser les personnes isolées qui pourraient connaître des difficultés particulières en cas de canicule. En cas de besoin, le CCAS pourrait ainsi rapidement mettre en place un suivi individuel des personnes pour les aider.

### Comment s'inscrire sur le registre nominatif ?

La personne ou son représentant ou un tiers (parent, médecin traitant, service d'aide à domicile...), doit faire l'inscription soit par écrit avec le formulaire d'inscription ci-joint ou sur appel téléphonique au **03 88 91 40 21**.

*Il est à noter qu'en cette période exceptionnelle, ce registre a également été utilisé par les membres du CCAS afin de prendre régulièrement des nouvelles des personnes les plus fragiles lors des différents confinements qui ont eu lieu.*

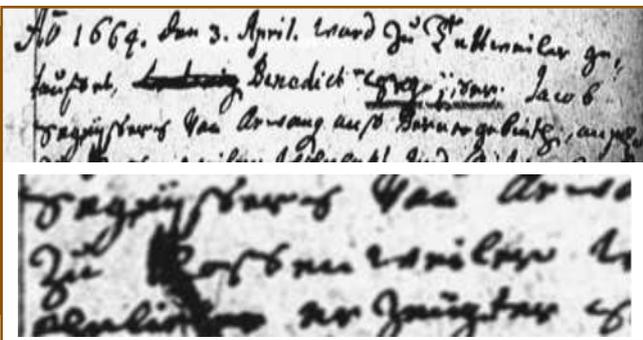


## L'IMMIGRATION SUISSE (2)

Comme nous l'avions vu dans l'épisode précédent, Reinhold von Rosen attire des colons suisses pour repeupler son territoire et défricher les champs envahis par les ronces suite à la Guerre de Trente Ans.

L'examen des registres paroissiaux révèle régulièrement des nouveaux noms. En 1664, par exemple 7 "familles" apparaissent. Il est difficile de dire si ce sont des personnes isolées ou des familles constituées.

Le premier document est l'acte de baptême du 3 avril 1664 de Benedict Segesser inscrit dans le registre de la paroisse réformée de Strasbourg-Wolfisheim. Le père Jacob est originaire de Arwang et habite maintenant à Rossenweiler. Il s'agit là probablement de la première mention de Rosenwiler



Le même jour est baptisé Nicolas Buchi, fils de Ulrich originaire de Erisweis dans le canton de Berne.

Les parrains sont Andreas Burki de Roheberg et Zacharie Ledermann de Melchnau, les deux habitant Dettwiller.

L'acte de baptême de Johannes Barth du 11 septembre 1664 est également très instructif.

Adam Barth de Langenschantz habite Dettwiller. Son fils sera "Herrschaftlicher Meyer" à Rosenwiler.

La marraine Magdalena Keller vient de Erlisbach et habite Dettwiller.

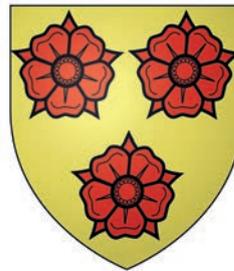
Voilà qui nécessite quelques explications. Le "Meyer", métayer en français cultive une terre mise à disposition par un propriétaire en échange d'une partie de la récolte. Il doit aussi exécuter certaines corvées et payer des impôts.

Les nouveaux arrivants habitent à Dettwiller ou à la Wiesenau, comme on l'a vu dans la première partie. Dans un autre acte de 1659 nous avons Susanne Emigen de Buchberg dans le canton de Berne et qui habite "auf dem Busfeld". A Dettwiller, nous avons un lieu-dit Busenfeld qui se situe près du terrain de 4x4 vers Steinbourg. Y avait-il dans ce secteur un hameau ?

Le repeuplement est en bonne voie mais les paysans éprouvent de grandes difficultés à exploiter les parcelles situées en limite de ban. Ils perdent beaucoup de temps à y aller. Le 6 février 1762, dans un mémoire adressé par les habitants de Rosenwiler au "Baron de Lucé, Intendant de Justice, Police et Finances en Alsace" les habitants de

Rosenwiler expliquent comment Reinhold Von Rosen autour de 1664, a créé un nouveau hameau auquel il a donné son nom :

*"M. le Comte de Rosen vivant Maréchal de France, Seigneur de la Terre de Herrenstein en Basse-Alsace, possédait sur la*



*fin du dernier siècle, dans le ban de Dettwiller, chef-lieu de la dite terre, sept ou huit métairies y dispersées qu'il ne trouva pas à affermer, parce qu'il avait pour lors disette de paysans dans la Province et que d'ailleurs toutes ces métairies étaient hors de portée pour pouvoir être cultivées par les laboureurs de Dettwiller qui*

*étaient en très petit nombre ce qui fit former le dessein à ce seigneur d'échanger les terres qu'il avait à proximité du Bourg contre d'autres que des habitants du dit lieu possédaient à côté de lui dans la partie du ban qu'il voulait s'approprier à lui seul pour y établir un hameau afin d'y attirer des sujets auxquels il put les affermer.*

*Peu de temps après l'échange fait, il fit démolir les bâtiments épars dans le dit ban, employait les matériaux en provenant à la "bâtise" de sept maisons de laboureurs et quatre de manœuvres qu'il fit construire tous à la fois dans le centre de son bien ainsi réuni et afferma le tout moyennant un canon annuel.*

*Lorsque le bail de ces fermiers fut expiré, il leur donna tous les dits biens en emphytéose perpétuel, et permit à d'autres manœuvres de s'y établir pour le soulagement des emphytéoses dans leurs travaux, au moyen de quoi le nombre des habitants accrut et le hameau devint insensiblement un petit village qui dérivait son nom de celui du seigneur, c'est pourquoi il se nomme encore aujourd'hui **ROSENWILLER**.*

*Ce village ou pour mieux dire ces métairies ainsi réunies et rassemblées dans un même lieu, restèrent comme auparavant toujours dépendantes de la communauté de Dettwiller et n'en formèrent jamais une séparée, parce qu'elles sont assises dans les bornes et limites de Dettwiller."*

Les métairies "transférées" à Rosenwiler pourraient être celles du village connu et disparu de Wiesentau mais aussi d'autres comme celles du Busenfeld cité dans les registres paroissiaux.

Il donna les fermes ainsi construites aux paysans volontaires pour défricher les terres abandonnées. Chaque ferme est dotée de 5 ha de terre environ.

Parmi les premiers métayers, se trouvaient des Suisses qui pour certains habitaient déjà Dettwiller.

(à suivre)

Alfred Kleitz

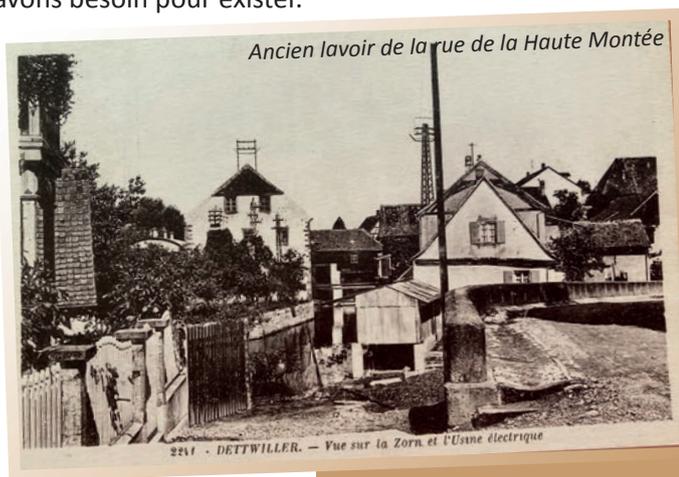


## RÉHABILITATION DES LAVOIRS de Dettwiller / Rosenwiller



Photo de l'ancien lavoir de la Speck avec les Faldkütsche bien rangées en haut

Les lavoirs de village représentent l'histoire locale et font partie du patrimoine alsacien. La rénovation des lavoirs n'entre pas dans une démarche passiviste, au contraire. C'est un moyen de mettre en valeur le patrimoine et de préserver l'identité d'un village et l'identité de chacun. L'avenir s'écrit en effet avec le passé, passé dont nous avons besoin pour exister.



Ancien lavoir de la rue de la Haute Montée

2211 - DETTWILLER. - Vue sur la Zorn et l'Usine électrique



Lavoir de Rosenwiller actuel qui se trouve ...rue du lavoir !

La commune de Dettwiller Rosenwiller va entreprendre la réhabilitation des lavoirs afin d'entretenir ce patrimoine fragile. L'idée est issue de quelques passionnés qui avaient une grosse envie d'agir pour que ces lavoirs soient restaurés et mis en valeur.

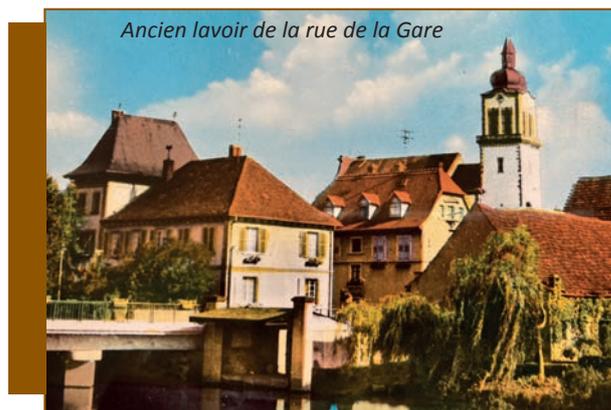
Les anciens lavoirs du village avaient été démolis dans les années 70 ou 80 ou alors laissés peu à peu à l'abandon. Constat a été fait que ces lavoirs pourraient être mis en évidence et rénovés dignement pour égayer les abords de la Zorn et sublimer les cartes postales\* du village de Dettwiller.

(\*Carte postale = ancêtre de l'iPad)

**Trois projets collaboratifs sont en étude ou en cours de réalisation :**

- Le lavoir de la Haute Montée
- Le lavoir de la Gare
- Le lavoir de Rosenwiller

Les travaux seront réalisés dans le respect des structures régionales existantes avec un choix des matériaux locaux qui reprendront au mieux les anciennes architectures.



Ancien lavoir de la rue de la Gare

**Avis aux bénévoles et aux passionnés :**

Quelques journées de travail sont planifiées pour la remise en état des structures existantes. Travaux de rénovation, maçonnerie, crépissage, charpente, décapage, peinture, embellissement etc.

**Vous pouvez contacter la mairie pour y laisser vos coordonnées.**



## LUDETTE MASTER



### Grand concours !

Pendant les vacances, créé le plus grand, le plus original, le plus fantastique des PONTS.

Lego, Kapla, Meccano, ou tout autre système de construction, pas de limite à l'imagination !

Envoie ta photo à la Ludette à l'adresse mail [laludette67@gmail.com](mailto:laludette67@gmail.com) ou sur la page Facebook avant le 7 mars, à 23h59. La meilleure réalisation sera récompensée.

## LE CONCOURS DE CONSTRUCTION

Pendant les congés d'hiver, la Ludette ne pouvant organiser ni les traditionnels après-midis ou soirées jeux encore moins son expo Lego, l'association a lancé un défi à tous les architectes en herbe : *construire un pont - matériau au choix !*

Pas moins de 13 ouvrages d'art ont été créés et il a été très difficile aux membres du jury de sélectionner les 3 gagnants tant les enfants ont fait preuve d'originalité et de créativité !

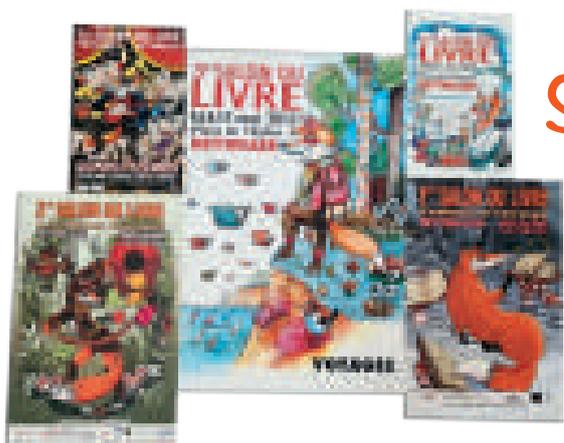
Pari gagné pour l'association qui, à travers cette animation à distance, a permis aux enfants de passer quelques heures à expérimenter, manipuler, réfléchir loin des écrans !

### Quelques réalisations...

Pour en voir d'autres, ou être informé des animations à venir, rendez-vous sur la page facebook la Ludette.



## 10<sup>ème</sup> Anniversaire du SALON DU LIVRE de Dettwiller



### Un petit récapitulatif des thématiques des éditions précédentes :

- 2011** : L'enfance et l'étrange
- 2013** : Les héros illustrés
- 2015** : Le voyage
- 2017** : La gourmandise
- 2019** : Les mots et les notes

En mai 2011, le Salon du Livre voit le jour sous la forme d'un événement sur un weekend, à l'initiative de la Municipalité, insufflé et porté par Mr Philippe FRIEDRICH (Adjoint à la Culture) ; en partenariat avec la Bibliothèque Municipale, la BDBR...

Le Salon du Livre est devenu un événement biennal, qui a pour objectif de promouvoir la lecture. Il met en contact les auteurs avec le public, les éditeurs, les libraires.

Malheureusement, le contexte sanitaire actuel, ne nous a pas permis de fêter ce 10<sup>ème</sup> anniversaire ! Nous vous donnons rendez-vous en mai 2022, pour notre 6<sup>ème</sup> Salon « Lire (pour) la planète ».

Une rétrospective des précédentes éditions, aura lieu, tout au long de l'année à la bibliothèque municipale de Dettwiller. Elle vous permettra de retrouver les auteurs que vous avez appréciés.

Dans l'attente de se retrouver à cet événement littéraire.

## ACS : Rémy Diebolt nous a quitté !

Tout d'abord moniteur de gymnastique, il a été élu président de l'Association Culturelle et Sportive (ACS) en 1967.

Il l'est resté plus de 4 décennies sans interruption, ce qui est une performance hors du commun. Il a su s'entourer et fédérer des nombreux bénévoles qui l'ont accompagnés pendant ce long périple.

Ensemble, ils ont transformé, entretenu et animé le Foyer Saint-Jacques.

D'innombrables travaux ont été réalisés pour adapter les locaux aux différentes activités, mettre le bâtiment en conformité avec les normes de sécurité.

Sous sa direction, la grande salle a été totalement rénovée (isolation des murs, mise en peinture...).

Rémy a fait progresser les sections en place et a favorisé la création de nouvelles : majorettes, club photo, section échecs, judo et tir à l'arc.

Rémy a voué une grande partie de sa vie et de son énergie à la cause associative et à l'ACS.

Le foyer Saint-Jacques totalement rénové durant ces quarante années gardera son empreinte et son souvenir.



Rémy Wehrle

## ASSOCIATION LES COQUELICOTS : Obésité sans tabou



Après un an de campagne pour l'élection Miss Ronde Alsace 2020, organisée par l'agence Magnificent Beauties basée à Mulhouse depuis 10 ans, Pélagie EBERHARDT vice-présidente et fondatrice de l'association **Les Coquelicots obésité sans tabou** a été élue **1<sup>ère</sup> Dauphine Miss Ronde Alsace 2020 le 21 février** dernier .

Son mari l'avait inscrite à ce concours en février 2020, afin qu'elle accepte ses courbes.

*"C'est en s'acceptant elle même, qu'elle arrivera à aider les autres à mieux s'accepter eux mêmes".*

L'aventure ne s'arrête pas là, grâce à son titre de 1<sup>ère</sup> Dauphine Miss Ronde Alsace 2020, Pélagie représentera une Alsacienne en Espagne fin août 2021 à l'élection de "Miss Top Curvy Universe" fondée par Élisabetta Viccica. Cette dernière aura lieu à Lloret del Mar à l'occasion de l'évènement « **the best model of Europ** » organisé par Rosario Stagno.

Elle participera également au concours Miss Ronde France 2021 organisée par l'agence Magnificent- Beauties de Mulhouse.

### Projets de l'Association :

L'expérience "Miss ronde Alsace 2020" l'a aidé à prendre confiance en elle et à se relooker.

Elle souhaite également aider les membres de l'association à prendre confiance en eux et à les aider à s'habiller, notamment grâce à un "Coaching en Body Positive" dans des magasins partenaires avec "Debby Gallien-Badii Miss Ronde Univers 2019". Debby-Positive, est une Mannequin Pulpeuse International, Influenceuse Mode et Beauté.

Page facebook "L'Alsacienne fière de sa Région Alsace" a été d'un grand soutien dans sa campagne et elle continuera à faire découvrir notre belle région avec sa coiffe.

Solidaire et attentive à l'épanouissement régional, elle se réjouit de pouvoir se rendre disponible afin de prendre part aux événements à venir.

Stéphane Eberhardt

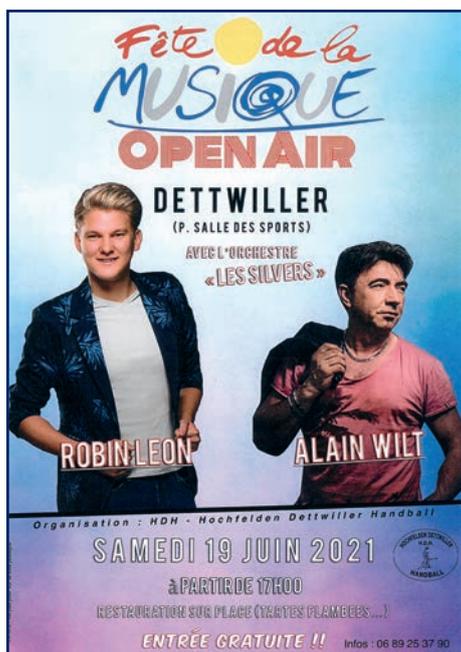
# À vos Agendas



Retrouver la convivialité, les sourires, la joie de vivre, c'est ce à quoi nous aspirons tous !

## À noter dans vos agendas

Nous vous donnerons toutes les informations pratiques pour profiter de ces moments festifs sur FB, le site de la commune et les DNA.



13 juillet

Bal populaire avec l'orchestre  
CADENCE  
et petite restauration  
Balade aux lampions pour les  
plus jeunes

14 août

Marché artisanal  
nocturne



27-28-29 août  
Messti

Feu d'artifice, brocante,  
défilé d'objets roulants non  
identifiés (non motorisés),  
jeux en bois, concert



11 décembre

Marché de Noël  
et  
concert de Monika Martin

Alsace Média présente :

**MONIKA MARTIN**  
Samedi 11 décembre 2021  
Eglise de Dettwiller

Billetterie :  
Tabac Karcher 03 88 71 93 73  
Remy Staebel 06 61 40 94 82

Tarif : 28€  
Ouverture des portes à 19h00  
Début du concert à 20h00  
Placement numéroté assis

ANNÉE EN NOS SONS - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

C'est  
la Fête

# NUMÉROS UTILES



## Mairie de Dettwiller

23 rue de la Gare - 67490 DETTWILLER

Tél. : **03 88 91 40 21**

Mail : **info@dettwiller.fr**

Site internet : **www.dettwiller.fr**

Facebook : **Commune Dettwiller-Rosenwiller**

## Horaires

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

9h à 12h et de 16h à 18h

Le mercredi

8h à 12h et de 16h à 18h

## SERVICES PUBLICS

Électricité de Strasbourg **03 88 18 74 00**

Gaz de France Dépannage **08 10 43 30 68**

SDEA urgence eau **03 88 19 97 09**

Trésorerie Saverne **03 88 01 86 50**

Communauté de communes **03 88 71 12 29**

SMICTOM **03 88 02 21 80**

COM'ETTE- transport à la demande **03 88 71 78 82**

Ambulance Rohfrisch **03 88 91 42 17**

Taxis MISS - 27 rue des Bains **06 70 32 72 11**

Assistante sociale Saverne **03 69 33 20 00**

Bibliothèque de Dettwiller **03 88 71 91 56**

**bibliotheque@dettwiller.fr**

## DENTISTES

Dr Dominique **Messmer**  
6 rue de Strasbourg **03 88 71 91 76**

Dr Alexandre **Keime**  
14 rue des Vosges **03 88 91 36 30**

## KINÉSITHÉRAPEUTES

Angéline **Beaudoin**, Julie **Volklinger**  
8 rue des Bouchers **03 88 01 93 19**

## Cabinet Kinésithérapie

Audrey **Prud'Hon-Freund**, Romain **Hatton**,  
Charline **Richert**, Hélène **Dutt**, Manon **Arnold**  
76b rue de Strasbourg **03 88 91 42 25**

## PÉDICURE-PODOLOGUE

Sarah **Cornet**  
54 rue de Strasbourg **03 88 03 15 98**

## SOPHROLOGUE

Estelle **Pueyo**  
19 rue Strasbourg **06 75 71 89 15**

## PHARMACIE

Gabriel **Klein**  
20 rue du Château **03 88 91 40 47**

## CABINETS D'INFIRMIERS

Catherine **Barat**, Élisabeth **Fritsch**, Pascal **Guntz**  
4 rue des Bouchers **03 88 91 44 70**

Véronique **Fehr**, Christine **Laugel-Scheider**,  
Olivier **Boury**, Sophie **Bronner**  
2 rue de la gare **03 88 71 93 67**

Emmanuelle **Gurtler** - Sandra **Sutter**  
1 rue de l'Église **03 88 91 46 35 - 06 16 99 45 62**

## NUMÉROS D'URGENCE

Samu **15**

Pompiers **18**

Gendarmerie **17** ou **03 88 91 19 12**

Hôpital de Saverne **03 88 71 67 67**

Centre antipoison **03 88 37 37 37**

SOS mains **03 88 14 42 57**

## SERVICES MÉDICAL

### Groupe médical

Dr Jean-Luc **Gries**, Marion **Gries**, Christian **Klakocer**,

Olivier **Schlatter**

5 rue de l'Église **03 88 71 90 05**

### Cabinet médical

Dr Philippe **Vonau**, Isabelle **Ghali-Debus**

76b rue de Strasbourg **03 88 91 41 06**

